



Refus d un dossier de regroupement familial

Par **farah**, le **28/08/2007** à **15:16**

je m appele frah mohamed je suis mariee en france le 22 10 2006, avec une ressortissante marocaine ,j avais un visa d allmagne j ai fait des etude la bas,on a fais un demande du regroupement familial,le moi de novembre,apres 2 mois d attente, les agens de l omi sont venus visiter le domicile,ils sont constater que la superficie de la apartement est 20m est le salaire est aussi haut du smic .ils ont dit que le dossier et complet.le 22 mai ont a recus le refus. on a fait un recours chez un avocat ils ont dit que le salaire n est pas suffisant. on a fait un autre recoure la surprise c est qu ils ons constater que la salaire est suffaisant mais la superficie est petite, un autre probleme maintenant l affaire chez l avocat.malheureusement il est encore en vacance depuis un moi .et autre chose c est que ma femme a eu une petite fille depuis un mois.maintenant je suis au maroc car mon visa n est valable.ma femme et toute seul.sil vous plait aider moi je ne sais pas quoi faire

Par **tagla1_old**, le **14/09/2007** à **17:35**

salut je suis ds la mme eta que toi tu peux me donner ton adresse de msn
merci